

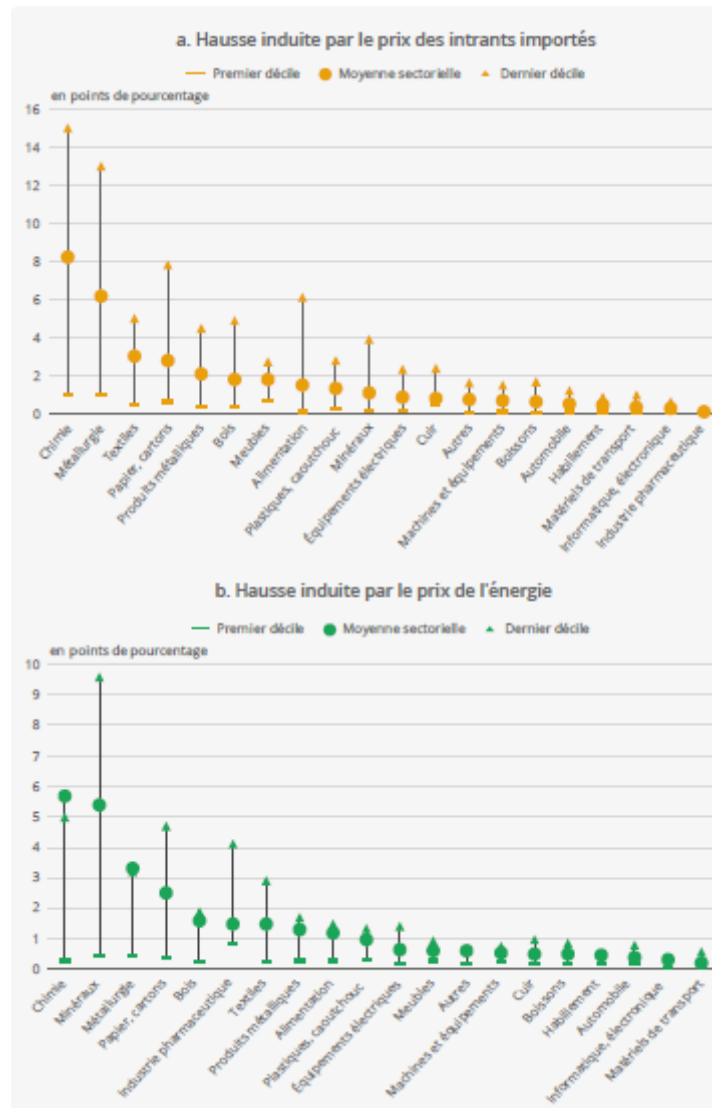
Transmission des coûts des intrants dans les prix des produits industriels

20 juin 2023

Une note de la collection *Insee Analyses*, publiée en mai 2023, s'intéresse à la transmission directe du coût des intrants importés et de l'énergie dans les prix de production de l'industrie française. Les auteurs montrent que les augmentations sont, en moyenne, mieux répercutées que les baisses. Les variations du coût de l'énergie sont, quant à elles, davantage transmises que celles des intrants importés. La dernière partie de la note présente des comparaisons entre secteurs. Entre le premier trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, la hausse des prix des intrants importés a entraîné une augmentation de 1,5 point de pourcentage des prix de l'alimentation et de 1,2 point pour ceux de l'énergie (figure ci-dessous).

Hausse des prix de production induites par les hausses des prix des intrants importés (a) et de

l'énergie (b)



Source : Insee

Lecture : la moyenne est pondérée par le poids des entreprises dans l'indice du prix de production. Elle représente l'augmentation moyenne du prix de vente des entreprises dans l'industrie concernée. Pour l'industrie agroalimentaire (IAA), l'évolution du coût des intrants importés a augmenté les prix de production de 1,5 point de pourcentage. Pour les 10 % des entreprises les moins touchées de ce secteur, cette augmentation est inférieure à 0,09 point. Pour les 10 % les plus touchés, elle est supérieure à 6,1 points.

Toutefois, les auteurs précisent que leur analyse ne porte que sur les intrants directs achetés par les entreprises. Pour des industries alimentaires (hors boissons, division 10 de la NAF), elle ne prend donc pas en compte les variations des coûts des produits agricoles et des autres intrants ou ingrédients origine France.

Source : [Insee](https://www.insee.fr/fr)